

Conseil de perfectionnement n°3 – 13 Mai 2015

Compte-rendu

Présents : P.-A. Chiffre, O. Contzler, M. Duchêne, M.-G. Gerrer, M. Jacques, Ph. Labaune, K. Meshoub, Th. Verjans

Représentants Étudiants : A. Accary, F. Thet, M. Dassy, F. Depaul

Excusés : E. Oudot, L. Corbin

Absents : J.-L. Martine

M. Thomas VERJANS, Président du CPER rappelle les préconisations présentées par le précédent CPER :

- Une meilleure concertation sur les emplois du temps doit être possible.
- Il est souhaitable que la place du second stage en M1 soit modifiée pour être placée après l'écrit du CAPES.

A ce sujet, Mme M.G. GERRER, directrice de l'ESPE, précise que ce stage M1 devrait se dérouler sous la forme d'une semaine pleine et de cinq vendredis filés. L'ensemble est en négociation avec le Rectorat, comme le confirme M. P.A. CHIFFRE, I.P.R. de Lettres. Les représentants des étudiants M1 confirment qu'ils souhaitent ce déplacement et ne jugent pas qu'en Lettres les jours filés soient particulièrement efficaces pour leur formation.

Toutefois, Mme GERRER précise que ces dates doivent être alignées pour toutes les sections/disciplines alors que les dates de concours ne sont pas les mêmes. Pour ce qui est du stage filé sur 5 jours, le constat des étudiants est juste et fera l'objet d'une discussion avec le Rectorat mais les contraintes sont très lourdes. C'est aussi pourquoi les dates de la session de rattrapage sont aussi tardives.

- Il faut enfin tenir compte dans l'évaluation de toutes les matières de la maîtrise de la langue.

M. T. VERJANS revient dans un second point sur la question de l'emploi du temps pour les deux années de Master à venir.

Il évoque le problème du jeudi fixé par avance. M. Philippe LABAUNE évoque la difficulté spécifique qu'a posée la barrette de 8h00 à 10h00 réservée ce jour aux

langues en M2 Lettres. Les représentants des étudiants M2 indiquent que cela ne leur a pas permis de suivre dans des conditions adéquates, en présentiel ou de manière adaptée, la langue qu'ils avaient choisie. Mme GERRER précise à ce sujet que les UFR reprennent en charge l'enseignement des langues et qu'il faudra donc se concerter avec les collègues de langue, notamment Mme Nathalie Le Bouedec, lors de la construction des emplois du temps. Mme GERRER suggère également de contacter le Centre de Langue qui peut réagir avec souplesse.

M. VERJANS indique également que deux concours blancs (6h) doivent être organisés pour préparer au mieux les étudiants de M1. Il sera possible de les fixer les jeudis après-midi libres à l'ESPE, lorsqu'il n'y a pas d'enseignement transversal. Ils permettraient d'inclure des concours blancs (2 hors examens en SDL + 2 examens + dissertation (s) à prévoir). Le CPER convient qu'il faut les bloquer dans l'emploi du temps dès sa conception, avec une journée fin novembre/début décembre et l'autre en février.

M. Philippe LABAUNE insiste sur le fait que, pour les M2, les emplois du temps sont très lourds, les déplacements chronophages et que l'organisation de l'emploi du temps doit pouvoir gagner en lisibilité et en faisabilité. Il évoque aussi la possibilité de dédoubler le groupe de Lettres, selon que les étudiants M2 sont en stage collège ou lycée. Mme M.G. GERRER précise que ce point n'est pas acquis car la dotation pédagogique risque de baisser de 5%. Le dédoublement ne sera donc pas possible à moins de 35 étudiants par groupe.

Les étudiants M2 indiquent que certains cours comme l'UE1 mériteraient d'être centrés sur les MEEF, y compris pour des étudiants ayant déjà leur master 2 plutôt que d'être mutualisés avec les étudiants en master Recherche. M. P.A CHIFFRE, M. P. LABAUNE et Mme M.G. GERRER proposent que ce point puisse être pris en compte lors des entretiens initiaux avec les stagiaires titulaires d'un M2. Il est donc nécessaire qu'un représentant de l'UFR soit présent à ces commissions.

Les représentants des étudiants M2 jugent que la formation spécifique aux Lettres Classiques de seulement 3 heures doit pouvoir être amplifiée. Mme M.G. GERRER indique que, dans ce cas précis, on peut envisager un dédoublement spécifique (de 5 à 8h).

Enfin, les emplois du temps commencent à être mis en place et seront fixés courant juin par une réunion UFR/ESPE ainsi que par une diffusion auprès des services administratifs concernés. Les représentants de M1 demandent à ce qu'une semaine soit banalisée avant les écrits du concours, aussi bien pour l'UFR que pour l'ESPE. Mme M. JACQUES précise que les dates de concours doivent impérativement être transmises le plus tôt possible afin d'organiser au mieux les emplois du temps, les stages, les dates de remise de dossier. Mme M.G. GERRER indique que ce point sera évoqué lors des réunions avec le M.E.N.

Les enseignements transversaux

A propos des enseignements transversaux, les représentants des étudiants jugent que cette partie est trop importante avant le concours, qu'elle est chronophage. Mme GERRER remarque que ce sentiment des étudiants se retrouve dans le fort taux d'absentéisme à ces cours. Elle indique également qu'il est possible de discuter de tout cela avec les enseignants ainsi qu'avec Mme Lucie CORBIN responsable ESPE des enseignements transversaux. Elle insiste sur le fait que cette partie fait désormais l'objet d'un soin particulier du M.E.N., qui souhaite la renforcer, notamment autour des enjeux de la laïcité lors de l'épreuve orale. M. VERJANS note qu'à l'oral, la première épreuve reste essentiellement une épreuve d'explication. La seconde épreuve d'oral a, quant à elle, une orientation didactique et pédagogique importante qu'il faut travailler en amont.

Questions diverses

M.P. LABAUNE et M.P.A. CHIFFRE indiquent que l'on maintiendra une articulation UFR-ESPE et Rectorat concernant le temps de formation des stagiaires durant la semaine d'accueil, prise en charge par le Rectorat, afin d'éviter les redites. Mme M.G. GERRER précise qu'une réunion aura lieu le 26 mai au Rectorat.

Les représentants des étudiants demandent également que le service correspondance du Rectorat pour les questions administratives concernant stagiaires soit clairement diffusé dès la rentrée.

Enfin, les représentants des M1 demandent à ce que des préparations à l'oral se fassent également après les écrits du concours et que les préparations à l'oral MEEF et UFR soient plus progressives.

M. T. VERJANS conclut ce CPER en proposant un bilan intermédiaire du Conseil de perfectionnement en janvier 2016.

Martine JACQUES

MCF Littérature française